

REGLEMENTATION DE LA VENTE DE MEDICAMENTS SUR INTERNET EN EUROPE – FEVRIER 2013

19 pays sur 27 autorisent actuellement, à des degrés divers, la vente de médicaments sur Internet. Des discussions sont en cours dans 2 pays supplémentaires (Autriche et Espagne), pays qui devraient donc prochainement s'ajouter aux 19 pays précités.

Vente à distance	Détails		Etats concernés	
Autorisée (19 Etats)	PMF et PMO (6 Etats)	Sans lien avec une pharmacie physique (2 Etats)	- Royaume Uni - Suède	
		En lien avec une pharmacie physique (4 Etats)	- Allemagne - Danemark - Finlande - Pays Bas	
	PMF seulement (13 Etats)	Sans lien avec une pharmacie physique (1 Etat)	Grèce*	
		En lien avec une pharmacie physique (12 Etats)	Tous PMF (11 Etats)	- Belgique - Bulgarie - Hongrie - Irlande - Lettonie - Lituanie - Pologne - Portugal - République Tchèque - Slovaquie - Slovénie
			Certains PMF sous réserve de décision du Conseil d'Etat (1 Etat)	France
Non autorisée (8 Etats)	Discussions en cours pour les PMF (2 Etats)	Lien prévu avec une pharmacie physique	- Autriche - Espagne	
	Pas de transposition prévue à ce jour (6 Etats)		- Chypre - Estonie* - Italie - Luxembourg - Malte* - Roumanie	

*Informations de juin 2012